



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise du logement

Question au Gouvernement n° 426

Texte de la question

CRISE DU LOGEMENT

Mme la présidente . La parole est à Mme Anaïs Belouassa-Cherifi.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . Un collectif de quarante associations assigne l'État en justice pour « carence fautive » en matière de mal-logement : un énième recours face à votre inaction. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.*) Alors qu'en 2017, le président de la République déclarait que « plus aucune personne ne dormira à la rue avant la fin de l'année », huit ans plus tard, la situation est dramatique. Pas moins de 350 000 personnes sont sans domicile, soit une hausse de 6 % en un an. Chaque nuit, 2 043 enfants dorment à la rue, faute de place au 115. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Marie Mesmeur . La honte !

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi . À Lyon, où je suis élue, deux nourrissons âgés de cinq et onze jours ont été remis à la rue. Le constat est catastrophique. Vous avez oublié vos obligations, les faisant reposer sur les collectivités territoriales et les associations dont vous réduisez le budget et à qui vous imposez de hiérarchiser les vulnérabilités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.* – *Mme Soumya Bourouaha applaudit également.*) Énième désengagement de l'État !

Vous ne respectez pas la loi en matière de droit au logement. Alors que tous les acteurs associatifs s'accordent à dire qu'il faut construire des logements sociaux, encadrer les loyers et ouvrir des places d'hébergement d'urgence, vous ne faites rien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Madame la ministre chargée du logement, derrière ces chiffres, ce sont des vies d'enfants, de femmes et d'hommes, brisées par l'expérience traumatisante de la rue. (*Mêmes mouvements.*) Le droit au logement est une question de dignité humaine. Loin des faux-semblants, elle devrait être votre priorité politique. Quels moyens allez-vous enfin déployer pour garantir le droit au logement ? Je vous le rappelle : un toit, c'est un droit ! (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir, de même que Mmes Marie-Charlotte Garin et Sandrine Runel. – Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre chargée du logement.

Mme Valérie Létard, ministre chargée du logement . Je vous remercie pour votre question, même si je contredirai certains de vos propos (*Exclamations* sur quelques bancs du groupe LFI-NFP) – pas en ce qui concerne les chiffres, qui sont indéniables. (*Mêmes mouvements.*) Je vous prie de me laisser m'exprimer.

Une chose est certaine : il est inacceptable qu'une personne soit à la rue. Les associations sont dans leur rôle, et il est légitime qu'elles se manifestent. (*Mêmes mouvements.*) Laissez-moi répondre !

Quant au gouvernement, son rôle est de pousser le plus loin possible son action pour être au rendez-vous de la lutte contre le sans-abrisme car nous partageons cette préoccupation.

Vous le savez, les crédits de l'hébergement d'urgence n'ont pas baissé dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025 : les 203 000 places existantes ont été maintenues. En outre, 30 millions d'euros de crédits supplémentaires ont été votés en commission mixte paritaire avec l'accord de la ministre chargée des comptes publics, dont 20 millions dédiés aux femmes à la rue et aux enfants. Nous poursuivons donc cet effort ; il reste certes insuffisant, mais, dans un contexte où tous les crédits baissent, nous avons augmenté ceux qui vont au logement et à l'hébergement d'urgence ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.* – *Mme Stéphanie Rist applaudit également.* – *Vives exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Comment aller plus loin ? Il faut créer des logements sociaux.

Mme Mathilde Panot. Cela fait sept ans que vous êtes au pouvoir !

Mme Valérie Létard, ministre. Dans le cadre de l'Anru 2 et d'une convention signée avec l'Union sociale pour l'habitat, 100 000 nouveaux agréments seront délivrés, 120 000 logements sociaux rénovés et 16 000 logements neufs créés. Un plan de lutte contre le sans-abrisme sera également mené (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP*), en collaboration avec le ministère du travail et de la santé, pour aller plus loin, agir sur le parcours de ces personnes et trouver des solutions leur permettant de sortir de l'hébergement d'urgence.

Mme Mathilde Panot. Vous êtes irresponsables !

Mme Valérie Létard, ministre. Sachez que nous nous saisisons de tous les leviers : l'accession sociale à la propriété, la création de logements sociaux neufs et la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour les femmes à la rue. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Anaïs Belouassa-Cherifi.

Mme Anaïs Belouassa-Cherifi. Votre réponse est aussi insatisfaisante que votre silence face à mes courriers à ce sujet. J'espère que vous dormez bien la nuit, car ces enfants, eux, ne dorment pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.* – *Mme Sandrine Runel applaudit également.* – *Protestations sur plusieurs bancs des groupes DR et HOR.*)

Mme Marie Mesmeur. Bravo !

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Belouassa-Cherifi](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 426

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 février 2025